

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00634

Numéro SIREN : 501 887 210

Nom ou dénomination : 8.2 FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 9996

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

8.2 FRANCE

223 avenue Clement Ader
34170 Castelnau-le-Lez

V/REF :

N/REF : 2008 B 634 / 2018-B-9996

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 13/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Rapport du commissaire aux comptes

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 19/06/2018

Concernant la société

8.2 FRANCE

Société par actions simplifiée

223 avenue Clément Ader

34170 Castelnau-le-Lez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-9996 le 13/07/2018

R.C.S. MONTPELLIER 501 887 210 (2008 B 634)

Fait à MONTPELLIER le 13/07/2018,

LE GREFFIER



08.13634

13 JUL 2018

18 3 9996

8.2 FRANCE

223 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

21/03/2018

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	28 252	28 162	89	9 482		- 9 393
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	144 976	89 070	55 907	67 853		- 11 946
Autres immobilisations corporelles	165 695	85 068	80 627	13 903		66 724
Immobilisations en cours	55 590		55 590			55 590
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	12 980		12 980	4 980		8 000
TOTAL (I)	407 493	202 300	205 193	96 218		108 975
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	321 969		321 969	377 062		- 55 093
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs				378		- 378
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	31 491		31 491	16 087		15 404
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 922		14 922	16 903		- 1 981
. Autres				1 547		- 1 547
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	229 682		229 682	147 105		82 577
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	13 449		13 449	4 299		9 150
TOTAL (II)	611 512		611 512	563 381		48 131
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 019 005	202 300	816 705	659 599		157 106

Copie certifiée conforme à l'original

KORUS CONSULTANTS

Page 1

Benoit ALAIN, Président 8.2 France

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	5 000	5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	108 780	107 306	1 474
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	38 207	33 975	4 232
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	201 988	196 280	5 708
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	265 953	51 456	214 497
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 682	151 616	- 41 934
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	64 859	56 275	8 584
. Organismes sociaux	104 034	104 241	- 207
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 775	74 825	- 25 050
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 425	1 795	- 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		13 653	- 13 653
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	18 990	9 458	9 532
TOTAL (IV)	614 717	463 318	151 399
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	816 705	659 599	157 106

Copie certifiée conforme à l'original

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 176 524	495 602	1 672 126	1 494 992	177 134	11,85
Chiffres d'affaires Nets	1 176 524	495 602	1 672 126	1 494 992	177 134	11,85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			15 905	10 783	5 122	47,50
Autres produits			191	245	- 54	-22,04
Total des produits d'exploitation (I)			1 688 222	1 506 020	182 202	12,10
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			713 917	681 942	31 975	4,69
Impôts, taxes et versements assimilés			12 711	12 070	641	5,31
Salaires et traitements			630 340	565 200	65 140	11,53
Charges sociales			223 211	178 235	44 976	25,23
Dotations aux amortissements sur immobilisations			64 767	28 280	36 487	129,02
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			99	39	60	153,85
Total des charges d'exploitation (II)			1 645 045	1 465 767	179 278	12,23
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			43 178	40 253	2 925	7,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			5 117	2 378	2 739	115,18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			5 117	2 378	2 739	115,18
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 117	-2 378	-2 739	115,18
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			38 060	37 875	185	0,49

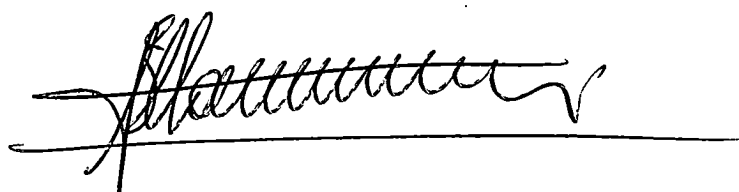
Copie certifiée conforme à l'original

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000	5 000	- 1 000	-20,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	4 000	5 000	- 1 000	-20,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		3 954	- 3 954	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		3 954	- 3 954	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 000	1 046	2 954	282,41
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 853	4 946	- 1 093	-22,10
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 692 222	1 511 020	181 202	11,99
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 654 015	1 477 045	176 970	11,98
RESULTAT NET	38 207	33 975	4 232	12,46
Dont Crédit-bail mobilier	17 396	24 385	- 6 989	-28,66
Dont Crédit-bail immobilier				

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAN, Président 8.2 France

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 816 705,12 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 38 207,23 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/03/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

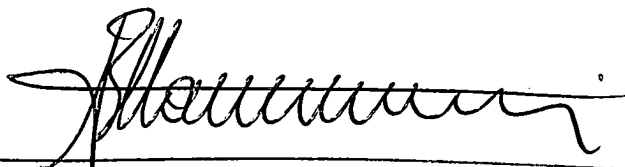
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN, Président 8.2 France

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

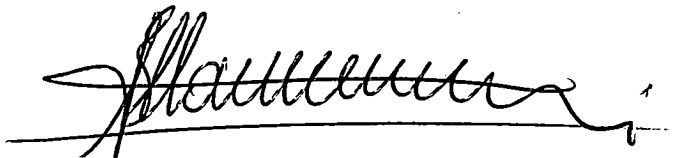
La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 30 400€

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN- Président 8-2 France

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 407 493

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	28 252			28 252
Immobilisations corporelles	200 520	110 152		366 261
Immobilisations financières	4 980	8 000		12 980
TOTAL	233 752	118 152		407 493

Amortissements et provisions d'actif = 202 300

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 770	9 392		28 162
Immobilisations corporelles	118 764	55 374		174 138
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	137 534	64 767		202 300

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	28 252	28 162	89	3 ans
Matériel industriel	41 416	40 332	1 084	de 1 à 3 ans
Matériel équipement sécurité	32 912	19 521	13 391	5 ans
Matériel métrologie- mesures	70 648	29 217	41 431	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	6 241	2 647	3 594	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	120 484	52 738	67 746	3 ans
Mat.bureau & informatique	33 794	28 631	5 164	de 3 à 5 ans
Mobilier	5 175	1 053	4 123	de 3 à 10 ans
Immobilisation en cours	55 590	0	55 590	Non amortiss.
TOTAL	394 513	202 300	192 213	

Etat des créances = 394 810

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 980		12 980
Actif circulant & charges d'avance	381 830	381 830	
TOTAL	394 810	381 830	12 980

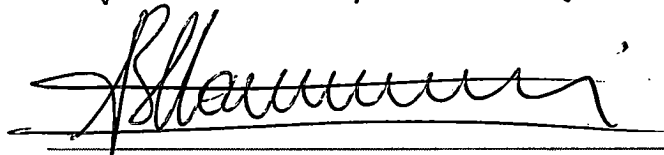
Produits à recevoir par postes du bilan = 24 130

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	24 130
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	24 130

Charges constatées d'avance = 13 449

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAN, Président 8.2 France

KORUS CONSULTANTS

Page 7

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	5,00	50 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	5,00	50 000

Etat des dettes = 614 717

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	265 953	51 216	174 737	40 000
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	109 682	109 682		
Dettes fiscales & sociales	220 093	220 093		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	18 990	18 990		
TOTAL	614 717	399 980	174 737	40 000

Charges à payer par postes du bilan = 159 897

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	312
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	36 543
Dettes fiscales & sociales	123 041
Autres dettes	
TOTAL	159 897

Produits constatés d'avance = 18 990

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

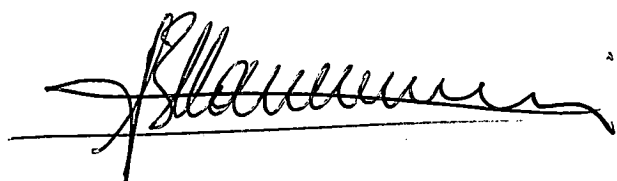
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 672 126

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 665 071	99,58 %
Produits des activités annexes	7 055	0,42 %
TOTAL	1 672 126	100.00 %

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN - Président 8.2 France

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 24 130

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir(418100)	24 130
TOTAL	24 130

Charges constatées d'avance = 13 449

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	13 449
TOTAL	13 449

Charges à payer = 159 897

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur prets(168840)	312
TOTAL	312

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	36 543
TOTAL	36 543

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	44 060
Personnel, autres charges a payer(428600)	20 798
Org.soc. conges a payer(438200)	18 860
Org.soc. autres charges a payer(438600)	37 898
Etat autres charges a payer(448600)	1 425
TOTAL	123 041

Produits constatés d'avance = 18 990

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	18 990
TOTAL	18 990

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN - Président 8.2 France

8.2 FRANCE

SAS au capital de 50 000 €

**Siège social : 223 AVENUE CLEMENT ADER
34170 CASTELNAU LE LEZ**

RCS 501 887 210

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Messieurs les Associés,

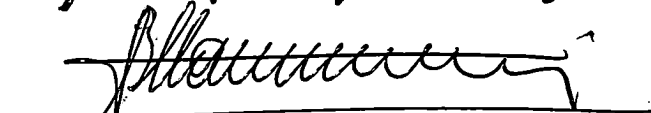
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 15/06/2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2017 sur:

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Le Parc des PINS
77 rue de la tour
34980 SAINT GELY DU FESC
Numéro siret 428 217 277 00048
APE N° 741 C
Tél. 04 67 556 847
Fax 04 67 631 793
vincent.lavabre@touscomptesfaits.fr

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN - Président de la SAS 8.2 France

Vincent LAVABRE Commissaire aux comptes

8.2 France

Société par Action simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 223, Av. Clément Ader, 34170 Castelnau-le-Lez
Siren 501 887 210 RCS MONTPELLIER

EXTRAIT DES RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 19 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

TROISIEME RESOLUTION

Au cours de l'exercice écoulé, par décision des associés du 17/02/2017, trente deux mille cinq cents (32.500) euros ont été versés aux associés selon répartition en fonction des parts détenues par eux dans le capital social, soient 3,25 € par titre, par prélèvement sur le compte "autres réserves" dans la comptabilité de la Société.

Au cours de l'exercice précédent, clos le 31/12/2016, par décision des associés du 12/04/2016, quinze mille (15.000) euros ont été versés aux associés selon répartition en fonction des parts détenues par eux dans le capital social, soient 150 € par titre sur les 100 titres composant le capital social à cette date, par prélèvement sur le compte "autres réserves" dans la comptabilité de la Société.

Rappel des dividendes distribués par prélèvement direct sur les bénéfices réalisés au titre des 3 exercices précédents :

(article 243 bis du Code général des impôts)

Exercice clos le 31/12/2016 : 0,00 €
Soit par titre : 0,00 €

Exercice clos le 31/12/2015 : 0,00 €
Soit par titre : 0,00 €

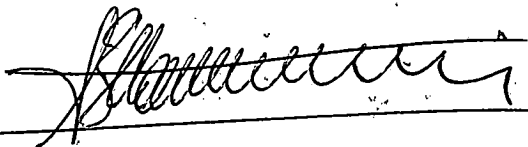
Exercice clos le 31/12/2014 : 15.000,00 €
Soit par titre : 150,00 € (8.2 France SARL, capital composé de 100 parts sociales)

Le résultat de l'exercice 2017 dégage un bénéfice net de trente huit mille deux cents sept euros et 23 centimes (38.207,23 €). Le Président propose aux associés de verser un dividende de vingt-cinq mille (25.000) euros à répartir entre les actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent dans le capital de la Société, et de porter le reliquat de treize mille deux cents sept euros et 23 centimes (13.207,23 €) au compte "autres réserves".

Le Président précise à destination des actionnaires personnes physiques, que les sommes versées supporteront le prélèvement forfaitaire unique ("PFU") de 30% applicable depuis le 1er janvier 2018, décomposé en 17,2% de prélèvements sociaux et 12,8% d'impôt. Les dividendes versés aux actionnaires personnes physiques seront donc réduits du montant de ces contributions. Ces dividendes seront versés aux bénéficiaires avant le 31 Juillet 2018.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN - Président 8.2 France

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

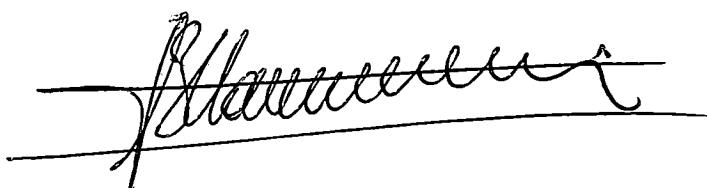
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

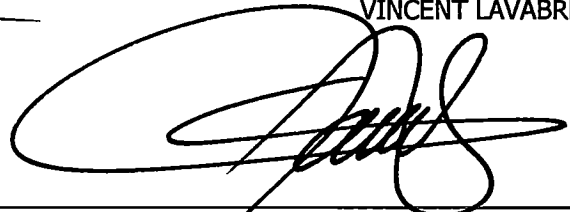
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN- Président S.2 France

Fait à St gely du Fesc, le 31 Mai 2018
Le Commissaire aux comptes
VINCENT LAVABRE



8.2 France

Société par Actions Simplifiée - capital 50.000 euros
Siège social : 223, Av. Clément Ader, 34170 Castelnau-le-Lez
SIREN 501 887 210 RCS MONTPELLIER

EXTRAIT DES PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION

Au cours de l'exercice écoulé, par décision des associés du 17/02/2017, trente deux mille cinq cents (32.500) euros ont été versés aux associés selon répartition en fonction des parts détenues par eux dans le capital social, soient 3,25 € par titre, par prélèvement sur le compte "autres réserves" dans la comptabilité de la Société.
Au cours de l'exercice précédent, clos le 31/12/2016, par décision des associés du 12/04/2016, quinze mille (15.000) euros ont été versés aux associés selon répartition en fonction des parts détenues par eux dans le capital social, soient 150 € par titre sur les 100 titres composant le capital social à cette date, par prélèvement sur le compte "autres réserves" dans la comptabilité de la Société.

Rappel des dividendes distribués par prélèvement direct sur les bénéfices réalisés au titre des 3 exercices précédents :

(article 243 bis du Code général des impôts)

Exercice clos le 31/12/2016 : 0,00 €
Soit par titre : 0,00 €

Exercice clos le 31/12/2015 : 0,00 €
Soit par titre : 0,00 €

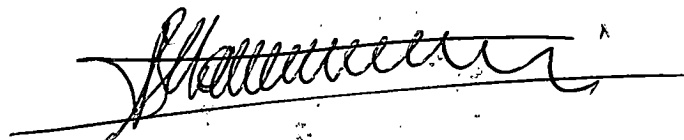
Exercice clos le 31/12/2014 : 15.000,00 €
Soit par titre : 150,00 € (8.2 France SARL, capital composé de 100 parts sociales)

Le résultat de l'exercice 2017 dégage un bénéfice net de trente huit mille deux cents sept euros et 23 centimes (38.207,23 €). Le Président propose aux associés de verser un dividende de vingt-cinq mille (25.000) euros à répartir entre les actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent dans le capital de la Société, et de porter le reliquat de treize mille deux cents sept euros et 23 centimes (13.207,23 €) au compte "autres réserves".

Le Président précise à destination des actionnaires personnes physiques, que les sommes versées supporteront le prélèvement forfaitaire unique ("PFU") de 30% applicable depuis le 1er janvier 2018, décomposé en 17,2% de prélèvements sociaux et 12,8% d'impôt. Les dividendes versés aux actionnaires personnes physiques seront donc réduits du montant de ces contributions. Ces dividendes seront versés aux bénéficiaires avant le 31 Juillet 2018.

Il sera proposé aux associés de discuter et valider cette résolution lors de l'assemblée générale.

Copie certifiée conforme à l'original



Bruno ALLAIN - Président 8.2 France